

<https://www.pressegauche.org/Reforme-du-mode-de-scrutin-Le-gouvernement-doit-agir-maintenant>



Réforme du mode de scrutin - Le gouvernement doit agir maintenant !

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mercredi 3 février 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 3 févr. 2021 - Le Premier ministre Legault a assuré la semaine dernière que tous ses engagements électoraux seraient remplis au moment de la prochaine élection générale du 3 octobre 2022. Mais pas un mot n'a été dit sur la réforme du mode de scrutin. Un projet de loi est pourtant sur la table depuis le 25 septembre 2019 et il en est à l'étape de l'étude détaillée depuis le 8 octobre dernier. Le Mouvement Démocratie Nouvelle (MDN) demande donc au gouvernement Legault de remettre dès maintenant la réforme du mode de scrutin à l'agenda des travaux parlementaires. Incidemment, le Premier ministre affirmait en novembre dernier au MDN que l'étude détaillée commencerait après les Fêtes.

Jean-Pierre Charbonneau et Françoise David, respectivement président et vice-présidente du MDN, s'interrogent donc sur le retard gouvernemental face à la réforme du mode de scrutin. La pandémie ne saurait être tenue responsable des délais qui s'étirent indûment. La ministre responsable de la réforme, Mme Sonia LeBel, déclarait d'ailleurs lors de l'adoption du principe en octobre dernier : « malgré la pandémie qui a chamboulé notre calendrier, ma volonté et celle du gouvernement d'aller de l'avant dans cette réforme du mode de scrutin demeure la même ».

« Nous réitérons aujourd'hui l'importance pour la Coalition Avenir Québec de respecter son engagement électoral et de mener enfin à terme cette réforme du mode de scrutin tant attendue. Le MDN sera un facilitateur durant l'étude détaillée. Nous nous tiendrons disponibles pour offrir toutes les informations nécessaires aux élus afin de les épauler dans leur travail de bonification. On ne doit pas lâcher maintenant, il faut aller sans délai au bout du processus car le temps presse. La réforme doit être complétée et adoptée dans le présent mandat gouvernemental », a déclaré M. Jean-Pierre Charbonneau.

De son côté, Mme Françoise David a insisté sur la nécessité de réformer notre mode de scrutin afin de favoriser une approche axée sur la collaboration qui permettra de renouveler notre culture politique au Québec. « La pandémie nous a forcés à travailler ensemble pour faire face à ce défi majeur. Il est temps que notre système politique adopte lui aussi cette posture et que la collaboration devienne la norme. La réforme du mode de scrutin va permettre à chaque Québécoise et Québécois de se reconnaître dans la classe politique et de voir ses idées et ses aspirations représentées à l'Assemblée nationale. Après tout ce que nous avons vécu cette dernière année, nous méritons une revitalisation de notre vie démocratique au Québec », a-t-elle affirmé.

Rappelons que l'étude détaillée est une étape importante dans le processus de réforme du mode de scrutin puisqu'elle doit permettre de bonifier les propositions gouvernementales tout en maintenant le consensus transpartisan (CAQ, QS et PQ). Elle doit déboucher sur le vote final de la loi qui doit intervenir dans les prochains mois si le gouvernement veut être en mesure de respecter ses propres engagements.